



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

*Communiqué de presse DRIAAF
29 mai 2013*

« Assises de l'installation »

Mobilisation régionale et propositions pour l'avenir de l'agriculture francilienne

La restitution des Assises de l'installation en Ile-de-France s'est tenue lundi 27 mai à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF) en présence de l'ensemble des acteurs et partenaires régionaux.

Cette demi-journée a permis de conclure la concertation régionale conduite par le Préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, et le Conseil Régional Ile-de-France, à la demande du ministre chargé de l'agriculture. Cette concertation avait pour objectif de formuler des propositions pour la rénovation et le renforcement de la politique de l'installation qui constitue un enjeu majeur pour assurer le renouvellement, le maintien et donc l'avenir de l'agriculture française.

Compte-tenu des spécificités de l'agriculture francilienne, marquée par un fort contexte périurbain, les propositions permettant de **sécuriser le foncier agricole dans la région et de faciliter son accès** pour les candidats à l'installation ont été largement soutenues lors de cette concertation. Ainsi, il a par exemple été proposé de sécuriser à long terme le caractère agricole des terres dans les documents d'aménagement afin de lutter contre les placements spéculatifs ou encore de mettre en place des outils financiers incitant les cédants à transmettre leur exploitation pour l'installation et les propriétaires à proposer des baux à long termes aux nouveaux installés.

Il a également été demandé, entre autres propositions, **d'encourager les porteurs de projets choisissant de s'installer dans des filières en difficulté** en Île-de-France et de mieux prendre en compte les contraintes liées à la périurbanité.

La synthèse de ces travaux sera transmise par le Préfet de la région d'Île-de-France au ministre chargé de l'agriculture afin de nourrir le projet de loi d'avenir de l'agriculture qui sera présentée par Stéphane Le Foll, ministre chargé de l'agriculture, à l'automne.

Contact-presse

DRIAAF, Dominique GONZALEZ 01 41 24 17 00

